



Expérimentation de l'ePhyto

Fiche d'information #4 sur ePhyto

Expérimentation du système

La plateforme et le Système national générique ePhyto (GeNS) ont commencé à être expérimentés début 2018. La phase pilote vise à tester le système pour s'assurer qu'il traite efficacement les demandes de certification et qu'il permet d'établir, de transférer et de récupérer des ePhytos. L'expérimentation de la plateforme s'est achevée avec succès au premier trimestre de 2018 et celle du GeNS a débuté au dernier trimestre de la même année. Au terme de l'expérimentation, une évaluation sera réalisée pour évaluer la fonctionnalité, la convivialité, la stabilité, la sécurité, l'efficacité, etc. de la Solution. L'évaluation des résultats permettra de déterminer les améliorations à apporter au système et au service.

Les résultats de la phase d'expérimentation serviront à affiner les composants de la Solution en vue de son utilisation par l'ensemble des Organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV).

Mise en place en 2011 par la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) avec le soutien financier du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) et de plusieurs pays donateurs, la Solution ePhyto vise à améliorer l'innocuité du commerce des végétaux et produits végétaux.

Critères de sélection des pays pilotes

Pour sélectionner les pays susceptibles de participer aux essais pilotes, le Groupe directeur ePhyto a mené fin 2015 une enquête sur l'état de préparation des pays. L'enquête comportait plusieurs questions visant à déterminer la capacité des pays à utiliser la Solution ePhyto. Le questionnaire a été envoyé aux points de contact de la CIPV des parties contractantes et 80 pays y ont répondu. Le Groupe directeur ePhyto a évalué les réponses de façon quantitative et qualitative pour déterminer quels pays étaient les mieux à même de participer aux essais pilotes. Plusieurs critères ont été retenus: le volume des échanges, le statut de partenaire commercial, la pertinence du cadre législatif, la disponibilité des infrastructures et des ressources pour contribuer à l'évaluation, la volonté et la capacité pour participer aux essais pilotes, etc.

Le Groupe directeur ePhyto a estimé que le nombre de pays retenus pour participer à l'expérimentation devait être suffisamment élevé pour tester le système de manière satisfaisante, sans que ce nombre ne compromette les capacités du Groupe et du projet à collaborer avec les pays pour réaliser l'expérimentation.

Conditions requises pour participer à l'expérimentation

- ◆ Disposer du temps et des ressources nécessaires pour suivre la formation requise, tester les systèmes et soutenir l'évaluation.
- ◆ Pouvoir produire des certificats papier et des ePhytos pour les envois effectués pendant la période d'expérimentation.
- ◆ Aider le Groupe directeur ePhyto à tester la fonctionnalité du système, l'harmonisation des messages XML et la qualité des documents de référence et du service.

Pays pilotes

Treize pays ont été sélectionnés pour participer à l'expérimentation de la plateforme et du GeNS.

- ◆ Pays pilotes retenus pour tester la plateforme: Argentine, Australie, Chili, Chine, Équateur, États-Unis d'Amérique, Kenya, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et République de Corée.
- ◆ Pays pilotes retenus pour tester le GeNS: Ghana, Samoa et Sri Lanka.

Expérimentation avec les acteurs du secteur

Suite à l'expérimentation technique de la plateforme, le Groupe consultatif sectoriel a commencé à mener des études de cas pour évaluer et valider l'impact des échanges de certificats phytosanitaires via la plateforme ePhyto sur l'efficacité du commerce. Ces études de cas viendront alimenter les observations faites par les ONPV et les entreprises qui effectuent des échanges concernant la mise en œuvre des ePhytos échangés via la plateforme. Le même processus sera appliqué au GeNS lorsque son expérimentation sera achevée.

Ressources complémentaires

Le site web de la CIPV contient de nombreuses informations sur l'historique de ePhyto. Pour de plus amples renseignements, cliquer sur les liens ci-dessous:

- ◆ [ePhyto de la CIPV - Page d'accueil](#)
- ◆ [ePhyto de la CIPV - Groupe directeur et développements récents](#)
- ◆ [ePhyto de la CIPV - Codes et format](#)

Nous contacter

Groupe directeur ePhyto

Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

Tél: +39 06 5705 4812 | Télécopie: +39 06 5705 4819

Courriel: ippc-ephyto@fao.org

Site Internet: www.ippc.int

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

